

MaPrimeRenov' : stop à la bureaucratie, favorisons une vision incitative !

Le 15 mai prochain, la réforme de MaPrimeRénov' entre en vigueur. À partir de cette date, il sera en effet possible de bénéficier d'une enveloppe pour tout geste unique d'isolation thermique.



Aurélien Toulouse, fondateur de Victor Investissements réagit : " Il existe de nombreuses contraintes à respecter, notamment l'obligation de faire appel à des artisans RGE (Reconnus Garants de l'Environnement). Étant donné la difficulté d'obtenir cette certification RGE, les coûts sont souvent plus élevés. En conséquence, **la prime est souvent absorbée par les marges des artisans RGE ou par des matériaux plus onéreux.** De plus, il est important de noter que ces primes bénéficient principalement aux personnes aux revenus modestes.

Pour avoir plus d'impact, il est **crucial d'adopter une approche incitative plutôt que coercitive dans notre manière de réglementer** de façon générale. Dans le cadre de MaPrimeRenov', il serait intéressant de **déplafonner les loyers des logements rénovés.** Une prime pourrait être instaurée en prenant en compte deux éléments : l'amélioration de la note énergétique et le coût des travaux réalisés en euros. Par exemple, **si l'amélioration d'une note coûte 5 000 euros, le bénéficiaire pourrait recevoir un remboursement de 5 % et pour une amélioration de deux notes, un remboursement de 10 %.** Revoir les exigences de certifications RGE et autres formalités administratives simplifierait les procédures, mettant l'accent sur les résultats concrets. Cette approche favoriserait la participation d'un plus grand nombre d'artisans et rendrait les aides plus compréhensibles, incitant ainsi davantage de personnes à entreprendre des projets de rénovation. En résumé, bien qu'il puisse sembler tentant de recourir à des annonces complexes pour contourner les problèmes, le véritable progrès réside dans l'adoption de mesures simples, transparentes et incitatives. "

Si vous souhaitez échanger avec Aurélien Toulouse, n'hésitez pas à revenir vers nous.

A propos de Victor Investissements

Créé en 2019 Victor Investissements est spécialisé dans l'investissement immobilier locatif clé en main à Paris, sa grande couronne et en région (Marseille et Saint-Étienne). Grâce à son savoir-faire sur de nombreux métiers (recherche, financement, ameublement, travaux, location, etc.), sa connaissance sans cesse mise à jour du marché dans lequel l'entreprise évolue et à son réseau d'acteurs clés de confiance, Victor investissements accompagne ses clients pour réaliser des placements efficaces et réfléchis.